



# BON DE COMMANDE

## BORDEAUX | 4 octobre 2022

### PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

**NOM DE LA SOCIÉTÉ :** .....

◆ Adresse : .....

◆ Code postal : ..... ◆ Ville : ..... ◆ Pays : .....

◆ Téléphone : ..... ◆ E-mail : .....

◆ Site internet : .....

◆ Date de création : ..... ◆ CA (en Millions d'Euros) : ..... ◆ Effectif : .....

◆ % d'export: ..... ◆ Zones d'export : .....

◆ Appartenance à un groupe : ..... ◆ Nationalité du groupe : .....

◆ Appartenance à un cluster ou une association : .....

### PARTICIPANTS

**Administrateur** (*personne en charge du dossier*)

◆ Titre : ..... ◆ Prénom : ..... ◆ Nom : .....

◆ Fonction : ..... ◆ Portable : .....

◆ Téléphone : ..... ◆ E-mail : .....

**Participant 1** (*qui participera à l'évènement*)

◆ Titre : ..... ◆ Prénom : ..... ◆ Nom : .....

◆ Fonction : ..... ◆ Portable : .....

◆ Téléphone : ..... ◆ E-mail : .....

**Participant 2** (*qui participera à l'évènement*)

◆ Titre : ..... ◆ Prénom : ..... ◆ Nom : .....

◆ Fonction : ..... ◆ Portable : .....

◆ Téléphone : ..... ◆ E-mail : .....

**Participant 3** (*qui participera à l'évènement*)

◆ Titre : ..... ◆ Prénom : ..... ◆ Nom : .....

◆ Fonction : ..... ◆ Portable : .....

◆ Téléphone : ..... ◆ E-mail : .....

### ADRESSE DE FACTURATION

◆ Société : .....

◆ N° de SIRET : ..... ◆ N° TVA Intracommunautaire : .....

◆ Titre : ..... ◆ Prénom : ..... ◆ Nom : .....

◆ Fonction : ..... ◆ Portable : .....

◆ Téléphone : ..... ◆ E-mail : .....

**Merci de renvoyer ce formulaire rempli à [mfrancois@advbe.com](mailto:mfrancois@advbe.com)**



advanced business events  
**Journées de la Mobilité Aérienne Légère Verte et Durable**  
 35-37 rue des Abondances – 92513 Boulogne-Billancourt - France  
 SAS au capital de 50 000 euros – Siret : 515 013 506 00024 - NAF 8230Z



### BtoB package

600€ HT

Valable pour 1 personne

Inclus : accueil café / déjeuner / cocktail - Accès aux conférences / 1 Planning de rdvs sur table

### Corner package

1 200€ HT

Valable pour 1 personne

Roll-up + table haute fixe + 2 tabourets + prise électrique - Les rdvs auront lieux sur votre espace

Roll-up fourni par vos soins

Inclus : accueil café / déjeuner / cocktail - Accès aux conférences / 1 Planning de rdvs

### Sponsor Conférence

10 000€ HT

Valable pour 1 personne

Roll-up + table haute fixe + 2 tabourets + prise électrique - Les rdvs auront lieux sur votre espace

Vos visuels disposés à proximité de la salle de conférence

Votre logo avec la mention « Conférence sponsorisée par... » - Une vidéo de 30s sur les écrans lors des pauses

Une prise de parole introductive de 10 minutes sur la 1ere matinée

La participation à une table ronde de votre choix

*Exclusif*

### Sponsor Soirée

8 000€ HT

Valable pour 1 personne

Roll-up + table haute fixe + 2 tabourets + prise électrique - Les rdvs auront lieux sur votre espace

Vos visuels présents tout au long de la soirée - Une vidéo de 30s sur les écrans,

Une Allocution de 5 minutes en introduction du cocktail

*Exclusif*

### Options À la Carte

Sponsor déjeuners - exclusif.....	1 500€
Sponsor café – exclusif.....	1 500€
Lanières de badges .....	1 500€
Page de publicité dans le catalogue digital .....	250€
Personne supplémentaire (prix par personne) .....	150€



## BON DE COMMANDE

**BORDEAUX | 4 octobre 2022**

### CONFIRMATION DE VOTRE COMMANDE

<input type="checkbox"/> BtoB package	600€ HT
<input type="checkbox"/> Corner package	1 200€ HT
<input type="checkbox"/> SPONSOR conférence	10 000€ HT
<input type="checkbox"/> SPONSOR soirée	8 000€ HT
<input type="checkbox"/> SPONSOR pause-café	1 500€ HT
<input type="checkbox"/> SPONSOR pause-déjeuner	1 500€ HT
<input type="checkbox"/> Lanières de badges	1 500€ HT
<input type="checkbox"/> Publicité	250€ HT
<input type="checkbox"/> Personne supplémentaire	150€ HT x .....

**Total HT :** .....

**Acompte HT (60 %)\* :** .....

*\*Obligatoire pour confirmer votre inscription*

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

#### \* Information additionnelle sur le TVA :

- Votre société est basée en France, la TVA est due et figurera sur la facture finale.
- Votre société est basée dans un pays de l'Union Européenne autre que la France, la TVA n'est pas due (vous devrez la déclarer à votre Centre des impôts). Veuillez indiquer le numéro de TVA intracommunautaire de l'entité facturée.
- Votre société ne se trouve pas dans l'Union Européenne, la TVA n'est pas due.
- Votre société est basée en Italie, la TVA Italienne est donc due et figurera sur la facture finale émise par notre bureau de Rome.

**Un acompte de 60% du montant doit être réglé lors de l'envoi du bon de commande. Le solde total doit être réglé AVANT l'événement.**

**Le paiement en une fois est possible.**

#### Méthodes de paiement:

- Carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express)
- Virement bancaire (merci de nous envoyer par email la copie du virement)

#### Coordonnées bancaires d'advanced business events:

**IBAN :** FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736

**Code BIC :** BNPAFRPPXXX

**Banque :** BNP PARIBAS PARIS-CENTRE AFFAIRES

**Adresse de la banque :** 8-10 Avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris, France



## Conditions générales de vente

Nom de l'Evènement : **Journées de la Mobilité Aérienne Légère Verte et Durable** (ci-après dénommé l'«Evènement»)

Date : **4 Octobre 2022** (ci-après dénommé «Date»)

Site : **Centre de Congrès La Cité Mondiale** (ci-après dénommé «Site») :

Ville, Pays : **Bordeaux FRANCE**

### 1/ ORGANISATION

L'Evènement est organisé par la société abe - advanced business events sas, au capital de 50.000 Euros, dont le siège social est situé au 35/37 rue des Abondances - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, ci-après dénommé « l'Organisateur ».

### 2/ OBJET

Ces conditions générales s'appliquent à l'Evènement organisé par l'Organisateur. Elles stipulent les droits et obligations de l'Organisateur et de la société signataire, ci-après dénommée le « Participant » qui reconnaît et se conforme à ces conditions générales.

### 3/ SITE ET DATE

L'Evènement se tiendra dans le Site et à la Date indiqués ci-dessus. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'Evènement, de modifier la Date et de changer le Site au cas où ce dernier serait rendu inaccessible ou en cas de force majeure. Auquel cas, aucune compensation de quelque nature que ce soit ou remboursement, ne sera dû au Participant. L'Organisateur sera cependant dans l'obligation de fournir au Participant, par écrit, la nouvelle Date et le lieu du nouveau Site, ainsi que de lui garantir une participation sans frais supplémentaire à l'Evènement reprogrammé.

### 4/ INSCRIPTION, ANNULLATION, PAIEMENT

- Toute société ou institution est autorisée à prendre part à l'Evènement, sous réserve que ses représentants possèdent les compétences professionnelles leur permettant d'entrer en négociation avec d'autres Participants. Néanmoins l'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription sans être tenu de se justifier.
- Le Participant est en droit d'annuler son inscription, sans pénalité, jusqu' à quarante-cinq jours (45) avant l'Evènement et de demander le remboursement total des sommes versées. L'Organisateur appliquera alors une retenue de 7,5% pour frais administratifs lors du traitement.
- Pour toute demande d'annulation soumise entre quarante-quatre (44) et vingt et un jours (21) avant l'Evènement, le Participant sera redevable de trente pour cent (30%) du montant total dû à l'Organisateur.
- Pour toute demande d'annulation soumise vingt jours (20) ou moins avant l'Evènement, le Participant sera redevable du montant total dû à l'Organisateur.
- Toute facture émise et envoyée au Participant doit être réglée au plus tard cinq jours (5) avant l'Evènement. L'Organisateur se réserve le droit de refuser au Participant l'accès à l'Evènement pour toute facture non intégralement réglée.

### 5/ SERVICES INCLUS ET OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur est dans l'obligation d'user de toute son expertise, savoir-faire, réseau de contacts et toutes autres compétences afin de fournir les services décrits dans le bon de commande associé à ces conditions générales, sans obligation de résultats.

### 6/ MESURES SANITAIRES ET PRÉVENTIVES

L'Organisateur s'engage à mettre en place des mesures préventives et de fournir du matériel permettant de lutter contre la propagation de certaines maladies contagieuses. Le Participant reconnaît que ces mesures préventives ainsi que le matériel de protection ne peuvent garantir que l'Evènement sera sans risque sanitaire. Le Participant reconnaît ainsi que l'Organisateur ne peut être tenu responsable pour toute contamination à une maladie durant la préparation et le déroulement de l'Evènement.

### 7/ ASSURANCE

L'Organisateur est l'unique responsable de l'Evènement. Cependant, cette responsabilité ne peut en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers au Participant. Le Participant est dans l'obligation de posséder une police d'assurance couvrant tout dommage causé par sa personne, ses représentants et ses biens à des tiers, durant la préparation et le déroulement de l'Evènement.

Le Participant est dans l'obligation de posséder une police d'assurance couvrant tout dommage causé par des tiers sur sa personne, ses représentants et ses biens durant la préparation et le déroulement de l'Evènement.

### 8/ APPLICATION DU RÈGLEMENT

L'Organisateur se réserve le droit de statuer sur tout cas non prévu dans ces conditions générales, et d'apporter à celles-ci toute modification ou adjonction nécessaires et immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées ultérieurement au Participant feront alors partie intégrante des présentes conditions générales.

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'inscription du Participant en cas de non-respect des présentes conditions générales, sans mise en demeure ni obligation de remboursement des sommes perçues.

### 9/ UTILISATION DU LOGO DU PARTICIPANT

L'Organisateur se réserve le droit d'obtenir et utiliser le logo du Participant sur des supports marketing mettant en avant une liste d'entreprises inscrites à l'Evènement. Le Participant conserve néanmoins le droit de refuser une telle utilisation de son logo, en adressant une demande écrite à l'Organisateur.

### 10/ JURIDICTION ET COMPÉTENCES

En cas de contestation, et avant toute procédure, le Participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur afin de trouver une solution à l'amiable. Le tribunal du siège de l'Organisateur sera seul compétent dans le cas où aucune solution à l'amiable ne peut être atteinte.

### 11/ POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

Nous collectons certaines de vos données dans le cadre de votre participation à l'un de nos événements. Dans un souci de transparence et de lisibilité, nous respectons votre vie privée, en conformité avec la réglementation européenne de la protection des données (RGPD).

De plus amples informations sont mises à disposition sur le site de l'Organisateur : [politique de confidentialité et gestion des données personnelles](#)

Nom de la société : \_\_\_\_\_

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente de l'Evènement :

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature :

Tampon administratif :